

## **Rapport saison 2021 sur la gestion et la situation morale de la FFESSM**

proposé par René CAVALLO, membre du Conseil des Sages de la fédération, lors de l'AG ordinaire de Lyon du 23 avril 2022.

*« Comme il vous a été dit précédemment j'ai été désigné par le Conseil des Sages pour présider cette Assemblée Générale en fonction des articles 12.2 et 3 des Statuts de la fédération. Dans cette période d'intérim suite au jugement notifié officiellement auprès de la fédération le 31 décembre 2021 sans qu'il y ait eu à nommer d'administrateur ad hoc, en tant que représentant des sages j'ai donc été amené depuis début mi-janvier à apporter des conseils dans les affaires courantes et la mise en valeur de la fédération. J'ai été conduit ainsi que la Direction Technique Nationale à solliciter un report de la demande de délégation pour l'olympiade. Vous savez que l'AG ordinaire était prévue initialement fin janvier elle a été reportée pour des raisons sanitaires et mise en place à ces dates dans ces mêmes lieux pour des raisons de logistique se couplant avec l'AG électorale. Comme prévu dans les résolutions de l'ordre du jour qui vont être adressées je vais être amené à vous informer maintenant de la gestion de la situation morale de la fédération pour la saison 2021, saison qui va du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021. Cette période qui a été gérée par la mandature précédente sur 7 mois et une période gérée par la mandature suivante sur 5 mois. Cette saison fédérale 2021 a été délicate et insolite comme pour la plupart des fédérations sportives avec un contexte de déficit prévisionnel important, d'une chute des licences dans le sport avec la crise de mesures sanitaires évolutive en permanence, d'un besoin de réorganisation du siège national et d'un besoin de motivation auprès des clubs et licenciés pour aider à la relance.*

*La première période a été analysée par l'ancien Président Jean-Louis BLANCHARD dans un rapport élargi de fin de mandat de mars 2021. La seconde période a été par l'équipe de Frédéric DI MEGLIO, et vous avez pu en prendre connaissance à travers les bilans réguliers de communication adressés aux clubs et SCA.*

*En résumé de cette gestion, sans avoir besoin de détailler les actions il faut retenir le contrat de développement pluriannuel avec l'ANS signé l'année dernière, les résultats sportifs historiques, les commissions en parleront, la reconnaissance de haut niveau de deux nouvelles disciplines, la relance des licences l'été dernier grâce au fond d'urgence récupéré auprès de l'ANS, la réduction de 50 € sur le coût d'affiliation de nos structures sur la saison 2022, la recherche de rajeunissement de l'école de plongée au travers de la CTN, des travaux de convention avec le ministère et la transition écologique, le ministère de la mer, la participation au congrès mondial de la nature et la mise en place du contrôle de l'honorabilité, le développement du sport santé et l'autonomie du handisub.*

*Le point noir est le renouvellement des assurances, avec la mise en concurrence l'été dernier des différents assureurs. Refus général pour la RC de nos activités, il n'y a eu qu'une seule acceptation celle d'AXA qui est beaucoup plus cher, ceci a conduit l'augmentation de la prime RC de plus de 300 % ce qui va impacter la fédération.*

*Le bilan licences de cette saison 2021 est de 108 697 licences, en 2020 de 133 094 licences soit environ 20 % de pertes. Une fédération comme la nôtre qui a peu de subvention de l'Etat, seulement 4 % du budget, dépend essentiellement des recettes liées aux licences, près de 80 % du budget. Le budget prévisionnel 2021 tablait sur un déficit de 638 279 € le résultat final a été réduit à 375 190 €, la perte financière sera abordé par l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.*

*Je conclurai cette année difficile sur le besoin de mieux vivre ensemble à l'issu de ces nouvelles élections et que je souhaite sereines. »*